iA Groupe financier

ASSURANCE COLLECTIVE

COMMUNIQUÉ

Aux administrateurs de régimes d'assurance collective ayant des participantes ou participants au Québec
Mise à jour annuelle

Assurance médicaments au Québec | Modalités de mise en commun pour 2025

La Société canadienne de mutualisation en assurance médicaments (SCMAM) et la Société de compensation en assurance médicaments du Québec[MC] (SCAMQ) coordonnent le processus de mutualisation entre les différentes parties prenante de l'industrie de l'assurance de personnes. Le principal objectif de la mutualisation des risques – mise en commun – est de permettre aux titulaires de contrats d'assurance collective de se prémunir contre l'incidence financière des réclamations de frais de médicaments onéreux.

Caractéristiques pour les groupes du Québec

- La mutualisation des risques s'applique à tous les médicaments couverts par le régime privé pour tous les groupes admissibles, quelle que soit leur taille.
- Les groupes de moins de 6 000 participantes ou participants, que le régime soit assuré ou non, sont assujettis à la même formule qui est appliquée de façon uniforme dans l'industrie.

Paramètres de mutualisation des risques pour l'année 2025

Pour nous conformer aux paramètres de mutualisation des risques établis par la SCMAM, nous continuerons d'appliquer le seuil et les coûts des groupes de 50 à 124 certificats aux groupes assurés de 125 certificats ou plus.

Taille du groupe (nombre de certificats)	Seuil par certificat de la SCAMQ	Seuil par certificat de iA Groupe financier	Coût annuel net par certificat individuel	Coût annuel net par certificat familial
Moins de 25	10 000 $	10 000 $	270 $	810 $
De 25 à 49	18 000 $	18 000 $[1]	195 $	584 $
De 50 à 124	32 500 $	32 500 $[1]	113 $	405 $
De 125 à 249	60 000 $	32 500 $[1]	113 $	405 $
De 250 à 499	90 000 $	32 500 $[1]	113 $	405 $
De 500 à 999	115 000 $	32 500 $[1]	113 $	405 $
De 1 000 à 3 999	150 000 $	32 500 $[1]	113 $	405 $
De 4 000 à 5 999	300 000 $	32 500 $[1]	113 $	405 $

Nous tiendrons compte de ces nouveaux paramètres lors des renouvellements en 2025.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller ou conseillère, ou avec votre directeur ou directrice de compte de iA Groupe financier.

[1] Peut varier en fonction du seuil de la SCMAM.

En tant qu'administrateur du régime d'assurance collective, vous avez un rôle important à jouer pour informer vos participants et participantes à propos de leur régime. Nous comptons aussi sur vous pour leur remettre tous les documents explicatifs et administratifs lors de l'adhésion, ou sur demande. Nous vous aiderons à leur indiquer où se trouve cette documentation, si elle n'est pas disponible sur papier. Si vous avez des questions, consultez le Guide de l'administrateur ou communiquez avec votre directeur ou directrice de compte ou votre directeur ou directrice, Relations avec la clientèle.

Ce communiqué ainsi que les publications passées sont également accessibles sur notre site Web ia.ca.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exerce ses activités.

1 877 422-6487

16 décembre 2024

MKG(2024-12-ACC)